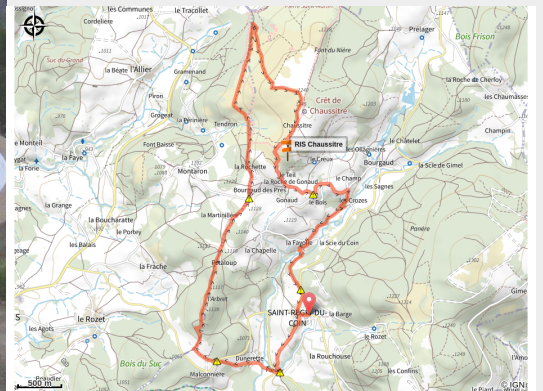


# Chaussitre - Saint-Régis du Coin n° 2



table d'orientation de Chaussitre (P Arnaud)



*A 1240 m la table d'orientation de Chaussitre offre un panorama exceptionnel sur les Alpes, les Monts du Velay, du Vivarais et du Forez.*

## Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h 30

Longueur : 11.9 km

Dénivelé positif : 387 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

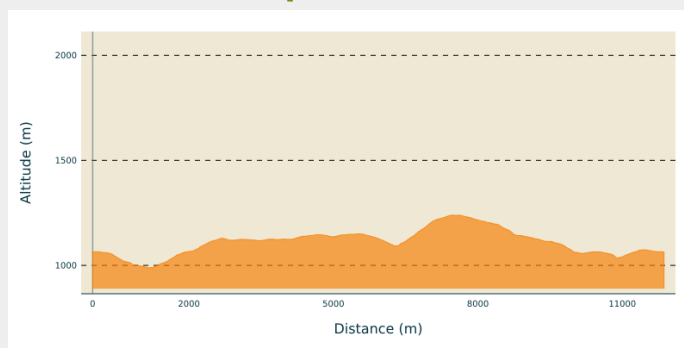
# Itinéraire

**Départ** : Saint-Régis du Coin - parking derrière l'Eglise

**Arrivée** : Saint-Régis du Coin - parking derrière l'Eglise

**Balisage** :  Pédestre communal

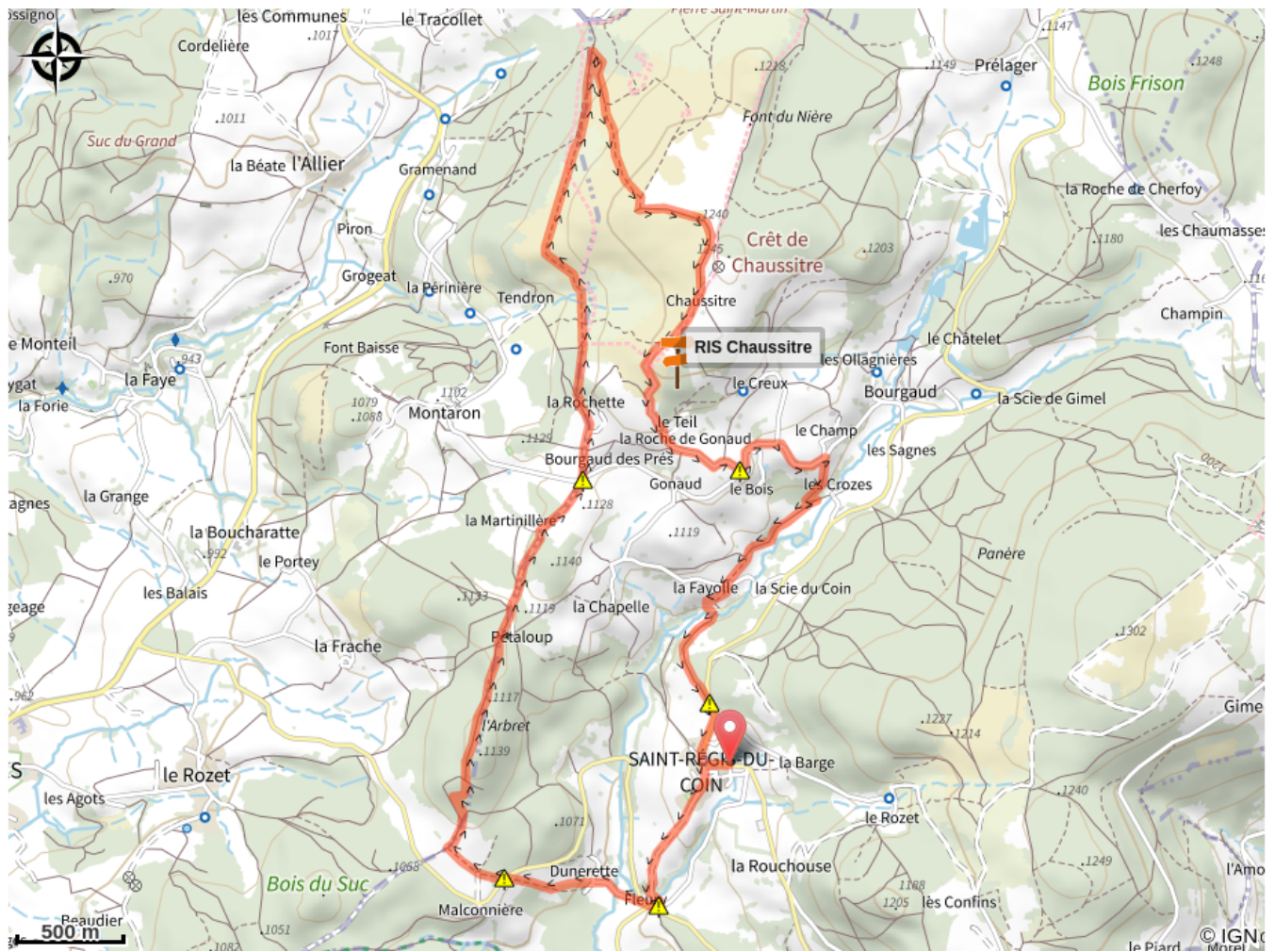
## Profil altimétrique



Altitude min 989 m Altitude max 1239 m

- Le sentier suit le même itinéraire que le sentier n°1 jusqu'à Dunerette.
  - A hauteur des deux chalets, laisser le chemin de Dunerette à droite et monter tout droit par le sentier des noisetiers
  - A Malconnière, traverser la route de Marlhès (D74)
  - Suivre le balisage (également piste de VTT) jusqu'à Bourgaud-des-Prés
  - A Bourgaud-des-Prés, traverser la route de Saint-Genest-Malifaux
  - Suivre le sentier (également sentier du Parc)
  - Avant Valadon, prendre à droite (angle aigu) et monter sur la Croix de Chaussître (table d'orientation)
  - Excursion possible à la Pierre Saint-Martin (30mn A/R) On y menait en pèlerinage les enfants qui tardaient à marcher.
  - Redescendre sur le Teil et le Champ (500m de goudron)
  - A la Croix, prendre à droite, direction Les Crozes
  - Remonter en direction de La Fayolle, traverser la route et descendre sur La Dunerette (pont)
  - Remonter sur Saint-Régis
- ⚠ Attention, route à forte circulation, restez prudent.

# Sur votre chemin...



# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

### Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.